

Démocratie ne rime pas avec Dernicratie

DESIGNATION DU SECRETAIRE ET DU BUREAU DU COMITE D'ETABLISSEMENT :

Pour la désignation du secrétaire le président s'est abstenu en toute connaissance de cause laissant l'âge déterminer le choix du secrétaire.

La démocratie n'est pas une volonté du couple direction/Cfdt, le choix des 51.8% de salarié qui ont voté CGT au comité d'entreprise n'est pas respecté.

DUFOUR Sylvain et ROBERT Valérie 3 voix chacun, élue secrétaire au bénéfice de l'âge ROBERT Valérie

La démocratie est bafouée nous sommes en Dernicratie

Le résultat des élections ne reflète pas le bureau du CE, malgré les écrits de la CFDT dans un tract électoral du dimanche 9 mars :

(La Cfdt est un véritable syndicat démocratique) (Malgré la demande de la Cfdt lors des trois derniers mandats la CGT n'a pas souhaité participer à la gestion du comité d'entreprise).

Pour la Quatrième fois les membres du bureau sont élus au bénéfice de l'âge sans aucun compromis même de cogestion. *(Certain se permette même d'ironiser en signalant que la CGT est un syndicat jeune).*

Oui des membres plus jeunes, dynamiques, formés et plein d'avenir qui ne collaborent pas avec la direction

Secrétaire adjoint : DESCHERES Jeanine élue face à GRILLOT Christophe au bénéfice de l'âge

Trésorier : PERRUSSON Didier élu face à BOSCH Richard au bénéfice de l'âge

Trésorier adjoint : HEGO Stéphane élu face à DEGRANGE Fabien au bénéfice de l'âge

Nous avons assisté à un véritable viol de la démocratie, méprisant les 51.8% de votants au comité d'entreprise.

Pour restituer la gestion du CE à la CGT sans être victime de cette entente patronale il a manqué 24 voix agents de maîtrise *(car avec 4 sièges à 2 les choses sont plus simples que 3 sièges à 3)*

Nous donnons rendez vous à tout le monde dans 3 ans, mais en attendant nous continuerons à œuvrer dans l'intérêt des salariés.

MISE EN PLACE DES COMMISSIONS :

Un authentique dictat s'est révélé de la part des élus Cfdt en prétextant qu'ils avaient tous les sièges du bureau de ce fait ils gardaient la responsabilité de toutes les commissions du comité d'entreprise.

Après un long débat et une suspension de séance un compromis à finalement vu le jour à contrecœur de certains élu Cfdt.

Les commissions :

ACTIVITES SOCIALE : **Responsable** : ROBERT Valérie (Cfdt), **Adjoint** : DUFOUR Sylvain(CGT)

SPORTS, ENFANTS, CENTRES DE VACANCES : **Responsable** : THEVENAUX Jean Daniel(CGT), **Adjoint** : HEGO Stéphane (Cfdt)

LOISIRS, VOYAGES, CULTURE : **Responsable** : BOSCH Richard(CGT), **Adjoint** : LEBEAU Patrice (Cfdt)

EMPLOI FORMATION : **Responsable** : GRILLOT Christophe(CGT), **Adjoint** : LACOMME Philippe (Cfdt)

EGALITE PROFESSIONNEL HOMME/FEMME : **Responsable** : ROBERT Valérie (Cfdt), **Adjoint** : DUFOUR Sylvain(CGT)

RESTAURANT D'ENTREPRISE : **Responsable** (Cfdt), **Adjoint** : FLATOT Samuel(CGT)

LOGEMENT : **Responsable** : AGUILERA Jean Marie(CGT), **Adjoint** : DESCHERES Jeanine (Cfdt)